



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Office fédéral de la communication
Rue de l'Avenir 44
Case postale
2501 Bienne

| | |
|---------------|---|
| BAKOM | |
| 11. JULI 2011 | |
| Reg. Nr. | |
| DIR | |
| BO | |
| RTV | |
| IR | |
| TC | X |
| AF | |
| ... | |

Fribourg, le 5 juillet 2011

Modification de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST)

Monsieur le Directeur,

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication nous a consultés par lettre du 24 mai 2011 à propos de l'objet cité en titre.

Nous avons l'avantage de vous transmettre notre détermination à cet égard.

Nous sommes favorables aux modifications projetées, dès lors qu'il est prévu, à la fois, s'agissant notamment de la connexion à Internet, de garantir un débit de transmission plus élevé, pour un prix plafond de raccordement plus avantageux. Il nous semble cependant que le débit garanti projeté n'est pas suffisant, compte tenu des besoins actuels du marché, et qu'il y aurait lieu ainsi de l'augmenter davantage.


Nous saluons par ailleurs les amendements apportés à l'article 41 en faveur d'une meilleure protection de la jeunesse, en ce qui concerne l'accès aux numéros et services à caractère érotique ou pornographique.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat:


Erwin Jutzet
Président




Danielle Gagnaux
Chancelière d'Etat